



Paris, le 16 Mai 2022

18h00

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 AVRIL 2022

L'Assemblée générale mixte d'Hermès International s'est tenue le mercredi 20 avril 2022 à 9 heures 30 à la Salle Pleyel – 252 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

Les actionnaires ont pu assister physiquement à l'Assemblée générale mais également la suivre en intégralité via une retransmission vidéo en direct sur le site internet de la société : <https://finance.hermes.com/fr/assemblees-generales>. La rediffusion de l'assemblée est disponible, à cette même adresse, en version e-accessible.

L'Assemblée générale mixte s'est tenue sous la présidence d'Éric de SEYNES, Président du Conseil de surveillance. Siégeaient à la tribune, à ses côtés :

- Axel DUMAS, gérant,
- Henri-Louis BAUER, président du Conseil de gérance de la société Émile Hermès SAS, gérant et associé commandité, et
- Eric du HALGOUËT, Directeur Général Finances.

Julie GUERRAND, représentante de la société H51, et Jean-Christophe DUMAS, représentant de la société H2, actionnaires représentant le plus grand nombre de voix et présents dans la salle, assumaient les fonctions de scrutateurs.

Olivier AUBERTY, du Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT ainsi que Vincent FRAMBOURT du Cabinet GRANT THORNTON AUDIT, représentaient le collège des Commissaires aux comptes.

Nathalie BESOMBES, Directrice juridique Droit des sociétés et Boursier, Secrétaire du Conseil de surveillance et Déontologue, assurait la fonction de secrétaire de séance.

Stéphanie SCHAMBOURG, Huissier de justice, était présente.

Les quorums requis par la loi en assemblée ordinaire et en assemblée extraordinaire étaient réunis, soit 86,88 % pour l'ensemble des résolutions¹.

Les actionnaires ont notamment eu à se prononcer sur :

- l'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2021,
- l'affectation du résultat et la mise en distribution, le 27 avril 2022, du solde du dividende ordinaire de l'exercice (un acompte de 2,50 € par action ayant été versé le 23 février 2022), soit 5,50 € par action, formant un dividende total de 8 € par action,
- l'approbation des conventions réglementées,
- l'autorisation à donner à la gérance pour mettre en œuvre un programme d'achat et d'annulation d'actions,
- l'approbation des rémunérations et des avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 aux mandataires sociaux (votes *ex-post global* et individuels),
- l'approbation des politiques de rémunération des gérants et des membres du Conseil de surveillance (votes *ex-ante*),

¹ Pour la 4^{ème} résolution (« *Affectation du résultat – Distribution d'un dividende ordinaire* »), le quorum était de 87,37 %. Cette différence s'explique par le fait que, conformément aux dispositions statutaires, le droit de vote des actions démembrées est dévolu au nu-propriétaire pour toutes les résolutions à l'exception de celle relative à l'affectation du résultat qui est réservée à l'usufruitier



- le renouvellement des mandats de membre du Conseil de surveillance d'Estelle BRACHLIANOFF, Julie GUERRAND, Dominique SENEQUIER et Charles-Éric BAUER pour une durée de trois ans,
- les autorisations à conférer à la Gérance à l'effet de consentir des options d'achat d'actions et de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes.

Avant le début de l'Assemblée générale, les actionnaires présents en salle ont pu assister à une prestation du pianiste, compositeur et directeur musical Christophe CHASSOL, sur la scène de la Salle Pleyel.

Les actionnaires ont ensuite pu voir défiler à l'écran une fresque imaginée et créée par Elias KAFOUROS qui résume les principaux évènements de l'année pour la Maison Hermès.

Le Président a souhaité, avant de passer la parole à Henri-Louis BAUER, et après deux années où les assemblées ont été contraintes de se tenir à huis clos, remercier chaleureusement les actionnaires qui ont fait le déplacement, ainsi que ceux qui ont massivement voté à distance et enfin ceux qui se sont connectés depuis le site internet de la société pour suivre l'Assemblée générale.

Henri-Louis BAUER, président du Conseil de gérance de la société Émile Hermès SAS, gérant et associé commandité, a adressé ses premières pensées à celles et ceux qui, depuis deux ans, souffrent de la gravité sans précédent des crises sanitaire et géopolitique.

Il a ensuite évoqué la résilience du groupe pendant ces crises, laquelle s'explique notamment par les valeurs de cohésion, d'entraide et de solidarité exceptionnelles qui irriguent la Maison Hermès. « *Avec la crise du covid, nous avons démontré notre capacité à surmonter les chocs, à nous réorganiser pour assurer la continuité de l'activité et à retrouver un état d'équilibre, tout en ayant transformé nos méthodes de travail, parfois en profondeur – notamment sur le plan digital.* »

Il a ensuite abordé trois facteurs qui expliquent la solidité du modèle Hermès :

- la mobilisation exceptionnelle des collaborateurs,
- la culture d'entreprise partagée, et
- l'unité de la famille actionnaire qui s'inscrit dans la durée.

Le film « Cravate » a été projeté.

Axel DUMAS, gérant, a remercié l'ensemble des actionnaires pour leur fidélité.

Il a présenté ensuite le bilan général de l'année 2021 et la stratégie, en tenant tout d'abord à saluer « *la passion et la qualité du travail de tous les collaborateurs d'Hermès partout dans le monde.* » Il fait remarquer que dans un contexte qui reste difficile, complexe aussi d'un point de vue géopolitique, les équipes font preuve d'un engagement de tous les instants.

Axel DUMAS est revenu dans un premier temps sur le modèle de la maison Hermès.

- Une Maison de création, solidaire et responsable
 - Une Maison de création, au style affirmé
 - L'humain au centre de l'identité artisanale d'Hermès
 - Une exigence de qualité irréprochable pour créer des objets durables
 - Un modèle de production intégré et responsable, avec des objectifs environnementaux ambitieux
 - Un engagement de long terme dans la création d'emplois, l'ancre territorial et les relations avec nos partenaires
 - Une croissance équilibrée de nos métiers et de nos implantations dans le monde



Puis il a commenté les actions entreprises par Hermès depuis le début de la pandémie auprès de ses équipes, des collectivités et des fournisseurs. Plusieurs initiatives lancées dès 2020 ont ainsi été poursuivies en 2021 :

- l'attribution, dès janvier 2022, à tous les collaborateurs en France d'une augmentation de 100 euros bruts mensuels, au-delà des augmentations individuelles, et, en France et dans le monde entier, une prime exceptionnelle de 3 000 euros bruts.
« Nous sommes heureux de partager avec tous les collaborateurs les fruits de notre croissance et nous leur témoignons ainsi notre reconnaissance »,
- Hermès a renforcé son soutien à l'AP-HP (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris) avec un nouveau don de 7 millions d'euros dédié à la formation des personnels soignants, en complément de celui de 20 millions d'euros en 2020.

Le film sur la réinsertion des militaires dans les maroquineries Hermès a été projeté.

Axel DUMAS a ensuite rappelé l'importance de la création qui est au centre du modèle Hermès.

Une création audacieuse, sous la direction artistique de Pierre-Alexis DUMAS :

- Enrichissement de la collection de maroquinerie avec les sacs *Birkin trois en un*, *Della Cavalleria* et *Mors de bride*, et la valise *RMS*
- Succès des collections de prêt-à-porter féminin et masculin
- Présentation de la collection de joaillerie *Kellymorphose*
- Lancement du nouveau parfum masculin *H24*
- Présentation de la nouvelle montre pour homme *Hermès H08*
- Ouverture de deux nouveaux chapitres de la Beauté Hermès avec *Rose Hermès* en avril et *Les Mains Hermès* en octobre
- Lancement de l'*Apple Watch series 7*

Le film mettant en valeur un savoir-faire de la maison autour d'une création de Fauteuil présenté au Salon du meuble de Milan a été projeté.

Axel DUMAS a par la suite abordé les investissements réalisés dans les capacités de production.

Développement des capacités de production

- Développement de pôles de compétences régionaux avec 5 nouvelles maroquineries
- Inauguration des maroquineries de Montereau (Seine-et-Marne) en juin et de Guyenne (Gironde) en septembre
- Poursuite des travaux de la Maroquinerie de Louviers (Eure) pour une ouverture prévue en 2022
- Pose de la première pierre de la Maroquinerie de la Sormonne (Ardennes) en septembre, pour une ouverture prévue à l'horizon 2023, et poursuite du projet à Riom (Auvergne) pour une ouverture en 2024
- Lancement des projets des 23^e et 24^e maroquineries du groupe à L'Isle-d'Espagnac (Charente), à horizon 2025, et à Loupes (Gironde), à horizon 2026
- Nouvelle ligne d'impression pour le métier Soie et Textiles, dans le cadre des travaux d'agrandissement du site lyonnais de Pierre-Bénite

Le film sur l'inauguration de la maroquinerie de Guyenne en Gironde a été projeté.

Axel DUMAS a ensuite commenté l'évolution du réseau de distribution, ainsi que la communication singulière du groupe.

Un réseau de distribution intégré, omnicanal et exclusif

- Poursuite des investissements dans le réseau de distribution



- Ouverture de nouveaux magasins (Detroit et Aventura Mall en Floride (États-Unis), Shenzhen Bay (Chine), Tokyo Omotesando (Japon))
 - Agrandissement et rénovation de magasins :
 - o En Europe : Rue de Sèvres à Paris avec l'installation de petit h et Lyon (France), Milan (Italie) et Zurich (Suisse)
 - o Dans le reste du monde : Brisbane (Australie), Shanghai Plaza 66 et Pékin China World (Chine), Tokyo Shinjuku Isetan (Japon), American Dream (États-Unis)
 - Une forte performance de la plateforme e-commerce dans le monde avec l'ouverture de la Maison à de nouveaux clients
 - Une offre produits de plus en plus large disponible sur la plateforme
 - De nouveaux services omnicanal adaptés aux clientèles locales
 - Ouverture de la nouvelle plateforme digitale en Thaïlande en juin
- Evolution du nombre de magasins (303 magasins à fin 2021, dont 221 succursales)

Le film « J'ai piscine », réalisé à l'occasion de la rénovation du magasin de la rue de Sèvres à Paris, installé dans une ancienne piscine, a été projeté.

- Une communication singulière
- Conception de nouveaux formats hybrides, entre présence physique et digitale :
 - o Performance digitale pour les défilés du prêt-à-porter homme
 - o Défilé du prêt-à-porter femme en trois actes à New York, Paris et Shanghai
 - Célébration de « l'être à nouveau ensemble » avec des évènements dédiés au grand public et aux clients :
 - o *HermèsFit* à Chengdu, Tokyo, New York, Paris
 - o *Hermès in the Making* à Copenhague
 - o *Please Check-In* à Hong Kong et Dubaï
 - Extension des campagnes de publicité :
 - o *Hermès Employeur*
 - o *La Beauté est un geste*
 - o *Joaillerie cavalière*

Le film « HermèsFit », autour de l'étape parisienne de l'évènement autour des collections d'accessoires, a été projeté.

Axel DUMAS a également présenté la politique et les actions menées par Hermès en matière de développement responsable et durable

- Les femmes et les hommes
- Hermès employeur responsable : accélération de la création d'emplois (en 2021, Hermès a poursuivi ses recrutements et a renforcé ses effectifs de près de 1 000 personnes)
 - Attachement fort à la formation et à la protection des gestes d'excellence :
 - o Création de l'École Hermès des savoir-faire délivrant un diplôme d'État (CAP maroquinier)
 - o Plus de 420 000 heures de formation en 2021
 - Intégration des talents dans leur diversité :
 - o 60 % des cadres sont des femmes
 - o Entrée en vigueur du second accord Handicap Groupe (5,7 % de salariés en situation de handicap)

Le film « Formatrice - Handicap », sur l'inclusion des personnes en situation de handicap a été projeté.

- Poursuite des créations d'emplois, qui ont doublé en dix ans
 - À fin décembre 2021 le groupe employait 17 600 personnes, dont 11 000 en France
 - En 5 ans, le groupe Hermès a créé près de 4 800 emplois, pour les 2/3 en France
- Répartition des effectifs par filière
 - Le groupe conserve un équilibre dans sa croissance en maintenant une répartition par filière stable, avec un équilibre production et vente
 - Les artisans et, plus largement, les effectifs de la filière « Production », représentent près de la moitié des effectifs en 2021
- Répartition des effectifs par zone géographique
 - La répartition géographique des effectifs reflète l'implantation de notre outil de production, très intégré, avec 62 % de nos effectifs dans l'Hexagone
 - Les collaborateurs en filiale occupent presque exclusivement des fonctions commerciales
 - Les femmes, fortement représentées, représentent 60 % des cadres, 54 % des instances dirigeantes, 40 % du Comité exécutif et la moitié des membres du Conseil de surveillance
- L'ancrage territorial
 - 52 sites de production en France, dont 19 maroquineries
 - 14 sites de production hors de France répartis dans 6 pays (Italie, Portugal, Royaume-Uni, Suisse, États-Unis, Australie)
 - Lors des ouvertures de nouveaux sites de production (ouverture d'une maroquinerie tous les 12 à 18 mois en moyenne), nous nous attachons à 3 critères : le respect des expertises locales, la pérennisation des savoir-faire et la volonté de création d'emplois
 - 78 % des objets sont fabriqués en France
- Au plus près des territoires et des collectivités
 - Soutien et accompagnement des fournisseurs :
 - Renforcement du volet RSE de la politique achats en 2021
 - Publication des briefs RSE et filières en décembre
 - 530 fournisseurs référencés ESS (Entreprises Sociales et Solidaires) en France
 - Une entreprise citoyenne engagée dans la vie des communautés :
 - Nouveau don à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris en 2021 de 7 M€
 - Engagement de la Fondation d'entreprise Hermès dans les domaines de la formation en 2021 (Manufacto, Manuterra)
- Un modèle artisanal respectueux de la planète
 - De nouveaux engagements climat pour une trajectoire inférieure à 1,5 °C validés par l'initiative Science Based Target (SBTi)
 - -15 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre (depuis 2018)
 - -45 % d'intensité carbone – scope 3 (depuis 2018)
 - 3^e fonds carbone Livelihoods lancé le 30 juin 2021
 - Biodiversité :
 - 92 % des activités du groupe évaluées selon la méthodologie GBS (*Global Biodiversity Score*) avec WWF et CDC Climat
 - Poursuite des études Biodiversité avec l'Université de Cambridge
 - Des actions concrètes en matière d'économie circulaire :
 - 100 % des métiers ont une feuille de route économie circulaire
 - 100 % des emballages pour nos clients sont durables (en matière renouvelable, recyclable et/ou recyclée)
 - 161 000 produits réparés dans les ateliers en 2021



- Des engagements reconnus par les notations RSE en 2021
 - La progression exceptionnelle d'Hermès dans les notations extra-financières cette année reflète nos engagements RSE ainsi que la dimension durable de notre modèle artisanal, notamment :
 - Notation « A » de MSCI
 - Inclusion dans l'indice CAC 40 ESG
 - 2^e meilleur acteur du secteur Textiles et Habillement sur 174 sociétés d'après le classement de Sustainalytics

Le film « Campagne marque employeur (Claudine responsable de la construction durable chez Hermès) », qui illustre la diversité des métiers qu'offre le groupe, a été projeté.

Axel DUMAS a présenté ensuite l'activité 2021 :

- Le chiffre d'affaires atteint 9 milliards d'euros
 - Le chiffre d'affaires progresse à taux de change constants de 42 % sur un an et de 33 % par rapport à 2019, année exceptionnelle, portée particulièrement par l'Asie et l'Amérique
 - Une répartition du chiffre d'affaires par zone géographique quasi stable et équilibrée
 - Tous les métiers ont confirmé une croissance à deux chiffres, tant par rapport à 2020 que 2019, avec une progression remarquable de la division Vêtement et Accessoires, de l'Horlogerie et des Autres métiers Hermès

Éric du HALGOUËT, Directeur Général Finances, a présenté les comptes consolidés 2021 :

- Le compte de résultat consolidé, avec un résultat opérationnel courant qui s'élève à 3,5 milliards d'euros, en progression de 78 % par rapport à 2020 et un résultat net de 2,4 milliards d'euros, en hausse de 76,5 % par rapport à 2020
- La rentabilité opérationnelle courante a atteint un niveau record de 39,3 % du chiffre d'affaires en 2021
- La rentabilité nette a atteint un niveau record de 27,2 % du chiffre d'affaires
- L'évolution du chiffre d'affaires et du résultat net : malgré l'impact de la crise sanitaire, le taux de croissance annuel moyen sur 10 ans est de 12,2 % pour les ventes et de 15,2 % pour le résultat net
- L'accélération des investissements opérationnels qui s'élèvent à 532 millions d'euros en 2021
- Le tableau des flux de trésorerie faisant apparaître une capacité d'autofinancement et un cash-flow disponible ajusté de respectivement 3 milliards et 2,7 milliards d'euros
- Une trésorerie nette retraitée qui franchit le seuil de 7 milliards d'euros fin 2021
- Le bilan simplifié (actif et passif) pour 2021 et 2020

Éric du HALGOUËT a terminé son intervention en indiquant que « *le groupe a renforcé une structure financière solide qui nous permet d'aborder sereinement l'année 2022.* »

Axel DUMAS a repris la parole pour évoquer les résultats du 1^{er} trimestre 2022 :

- Forte dynamique des ventes au 1^{er} trimestre qui atteignent 2,8 milliards d'euros (+33 % à taux de change courants et +27 % à taux de change constants)
- Activité particulièrement soutenue dans les magasins du groupe (+28 %), notamment en Amérique et en Europe, portée par l'accélération de tous les métiers et par la belle croissance de la Maroquinerie
- À fin mars 2022, toutes les zones géographiques et tous les métiers sont en progression à deux chiffres, avec une progression remarquable de la division Vêtement et Accessoires, de l'Horlogerie et des Autres métiers Hermès

Pour conclure, Axel DUMAS a présenté les perspectives 2022, inchangées, et confirmé la poursuite des investissements et de la création d'emplois.



□ 2022, l'esprit sellier :

- Dynamique de la création d'emplois, multicanal et multilocale
- Accélération des investissements dans les capacités de production
- Renforcement des engagements RSE
- Développement du réseau omnicanal, notamment à New York (États-Unis), Shanghai (Chine), Strasbourg (France), Barcelone (Espagne) et Doha (Qatar)
- Lancements en mars d'Hermès Plein Air, quatrième chapitre de la Beauté consacré au teint, du service de table Soleil d'Hermès et de la septième collection de haute bijouterie
- Poursuite des nouveaux programmes de la Fondation d'entreprise Hermès : Manuterra et soutien à la forêt de la Massane
- 12^e édition du Saut Hermès au Grand Palais Éphémère à Paris

Le film « Nouvelle campagne sellier » a été projeté.

Le Président a repris la parole et a remercié, au nom des actionnaires, Messieurs Axel DUMAS et Éric du HALGOUËT, pour la qualité de leurs présentations et les résultats partagés, ainsi que l'ensemble des artisans, vendeurs, managers, collaborateurs et salariés du groupe, qui ont tous su – ensemble – réaliser une année exceptionnelle pour la Maison Hermès dans un contexte qui demeurait très difficile.

Le Président a ajouté que « *chacun a su contribuer à une véritable odyssée humaine en parfait écho au thème de l'année. Ce parcours a été marqué par une très forte croissance de l'activité qui a nettement dépassé les objectifs que nous nous étions fixés. L'engagement de tous témoigne d'une passion pour ce modèle d'entreprise respectueux et responsable vis-à-vis de l'environnement et de l'ensemble de ses parties prenantes. Le modèle singulier d'Hermès, qui s'appuie sur l'authenticité de sa culture et par ses valeurs fortes, a une nouvelle fois démontré sa résilience dans un contexte particulièrement instable* ».

Le Président a également tenu à remercier, au nom des actionnaires et du Conseil de surveillance, l'ensemble du Comité exécutif et la Gérance « *qui continuent de mener avec talent notre belle entreprise, en respectant un sens humain de ses responsabilités, et en préservant intacte son identité si forte* ».

Le Président a enfin remercié chaleureusement les actionnaires pour leur fidèle et solide soutien.

Puis, le Président est passé à la présentation des principales résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Ont en particulier été abordés :

- la proposition de distribution de dividende de 8 €, en ligne avec le « *pay out* » historique de 34 %, raisonnable et maîtrisé,
- les rémunérations effectives des mandataires sociaux versées au cours ou attribuées au titre de l'exercice 2021 (*votes ex-post*), toutes conformes aux politiques de rémunération approuvées par l'Assemblée générale,
- le renouvellement pour trois ans des mandats de quatre membres du Conseil de surveillance arrivant à échéance,
- le renouvellement des autorisations données à la Gérance de consentir des options d'achat d'actions aux salariés et dirigeants sociaux du groupe et de procéder à des attributions gratuites d'actions ordinaires existantes de la société.

Le Président a rappelé que, conformément à la politique de rémunération, les gérants ne bénéficient d'aucune rémunération en actions. S'agissant des salariés, Hermès a mis en place des plans d'actionnariat salariés depuis de nombreuses années qui permettent de reconnaître la contribution des collaborateurs au développement de la Maison, quels que soient leur rôle et leur situation géographique. Ces plans ont pour objectifs de partager les fruits de la croissance



et de leur permettre d'être associés plus étroitement aux décisions de développement d'Hermès à long terme.

Puis, le Président a évoqué le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, ainsi que le rapport du Conseil de surveillance à l'Assemblée générale mixte du 20 avril 2022 et a donné la parole aux Commissaires aux comptes qui ont exprimé une opinion sans réserve ni observation sur les comptes consolidés et les comptes annuels de la société.

Avant d'ouvrir la séance de questions et réponses, le Président a informé l'assemblée que la société a reçu des questions écrites via l'adresse mail dédiée mise en place en amont de l'assemblée afin de permettre aux actionnaires d'adresser plus facilement leurs questions écrites.

Ces questions portaient principalement sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance des activités du groupe Hermès. Elles adressaient notamment les engagements de la Maison vis-à-vis des Accords de Paris, en termes de biodiversité, les impacts de l'épidémie du Covid-19 sur les conditions de travail, ou encore la manière dont a été établi le plan de vigilance. Conformément à la réglementation en vigueur, les réponses apportées par la Gérance à ces questions sont publiées sur le site internet de la société : <https://finance.hermes.com/fr/assemblees-generales>.

Au cours du débat en salle, les principaux thèmes abordés (en dehors de ceux déjà traités dans les questions écrites) ont été les suivants :

- le metaverse,
- le modèle d'affaires de la Maison Hermès,
- les capacités de production et les approvisionnements,
- l'évolution du cours de l'action et la division éventuelle du nominal de l'action,
- la situation financière du groupe, l'utilisation et la rémunération de la trésorerie,
- la stratégie et le développement éventuel dans d'autres domaines d'activité,
- le recours à la sous-traitance,
- le rôle de l'élevage,
- la création d'un club d'actionnaires,
- le développement du digital aux États-Unis,
- la généralisation d'un critère RSE dans les rémunérations, au-delà de celle des gérants.

Enfin, les votes ont été exprimés au moyen de boîtiers électroniques. Leur fonctionnement ainsi que le bon déroulement de toute l'assemblée ont été contrôlés par Maître Stéphanie SCHAMBOURG, huissier de justice.

Les résultats détaillés des votes, montrent que les 20 résolutions, dont 4 à titre extraordinaire, ont été adoptées à un très grand nombre de voix.

Ces résultats sont disponibles sur le site : <https://finance.hermes.com/fr/assemblees-generales>.

L'Assemblée générale s'est terminée par ces mots du Président : « *Nous vous remercions une nouvelle fois d'avoir été aussi nombreux à y assister et nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver l'année prochaine, le 20 avril 2023, dans cette même salle* ».

Depuis 1837, Hermès reste fidèle à son modèle artisanal et à ses valeurs humanistes. La liberté de création, l'esprit d'innovation, la recherche permanente des plus belles matières, la transmission des savoir-faire d'excellence et l'esthétique de la fonction forgent la singularité d'Hermès, maison d'objets créés pour durer. Maison familiale indépendante qui exerce seize métiers, Hermès s'attache à conserver l'essentiel de sa production en France au sein de ses 52 manufactures et sites de production tout en développant son réseau de plus de 300 magasins dans 45 pays. Le groupe emploie près de 17 600 personnes dans le monde, dont près de 11 000 en France, parmi lesquelles près de 6 000 artisans*. Hermès est dirigé depuis 2013 par Axel Dumas, membre de la 6e génération. Fondée en 2008, la Fondation d'entreprise Hermès soutient des projets dans les domaines de la création artistique, de la formation et de la transmission des savoir-faire, de la biodiversité et de la préservation des environnements.

* Au 31 décembre 2021

